

2016

SC Le PANORAMIQUE

Boulevard de la République
13300 Salon de Provence

Projet de Construction d'une résidence de 132 logements

Département des Bouches-du-Rhône, commune de Lançon-Provence

**Evaluation Appropriée des Incidences Natura 2000 relative au site « ZPS
FR9310069, Garrigues de Lançon et Chaînes alentour »**



16 juin 2016

Porteur de projet :

SC LE PANORAMIQUE

181 Boulevard de la République
13300 Salon de Provence
☎ : 04 90 44 00 73

Etude réalisée par :

Provence BIODIV

5 Résidence les Capucines
84800 ISLE SUR LA SORGUES
provencebiodiv@gmail.com

Table des matières

I. Introduction	6
II. Contexte règlementaire	7
III. Description du projet	7
IV. Présentation du site d'importance communautaire « Garrigues de Lançon et chaînes alentour »	10
V. Méthodologie	12
5.1 Calendrier d'intervention	12
5.2 Méthodes d'inventaire	12
VI. Critères d'évaluation des enjeux	15
VII. Etat Initial de la zone d'étude	15
7.1 Habitats naturels	15
7.2 Avifaune	17
VIII. Représentativité des espèces et habitats de l'aire d'étude vis-à-vis du site Natura 2000	27
IX. Atteintes du projet sur l'avifaune communautaire	29
9.1 Nature des atteintes	29
9.2 Evaluation des atteintes	30
X. Proposition de mesures de suppression et de réduction des effets du projet sur le patrimoine naturel local	31
10.1 Typologie des mesures	31
10.2 Définition des mesures d'insertion	31
XI. Evaluation des incidences après mesures	38
XII. Conclusion sur la compatibilité du projet avec la démarche Natura 2000	39
XIII. Bibliographie	40
XIV. ANNEXE 1	41

Table des Illustrations

Figure 1 Localisation des zones d'étude restreinte et fonctionnelle	6
Figure 2 Plan de masse du projet (Source Le Panoramique).....	8
Figure 3 Ortho photo représentant la zone d'étude restreinte (trait plein) et la zone d'étude fonctionnelle.....	9
Figure 4 Présentation du site Natura2000 et localisation de la zone d'étude	10
Figure 5 Poste d'écoute crépusculaire puis nocturne dominant la zone d'étude (point A3)	13
Figure 6 Méthodologie appliquée aux relevés avifaunistiques	14
Figure 8 Cartographie des habitats naturels de la zone d'étude	16
Figure 9 Résultats avifaunistiques vis-à-vis des espèces de l'annexe 1 (visées par le FSD).....	21
Figure 10 Pie-grièche méridionale. Synthèse des points de contacts et estimation du domaine vital du couple (référence domaine vital ~ 25 ha ; PIAT 2014).....	22
Figure 11 Tulipe du midi (espèce non protégée) photographiée à proximité de la zone d'étude	23
Figure 12 Psammodrome d'Edwards et habitats favorables aux reptiles (photo sur site)	24
Figure 13 Autres enjeux écologiques recensés.....	26
Figure 13 Localisation des mesures de réduction / accompagnement.....	36

I. Introduction

La société SC Le Panoramique, prévoit d'aménager la construction d'une résidence de 132 logements, incluant 225 places de stationnement (175 en sous-sol et 50 places en surface). Il s'agit de construire une résidence de petits collectifs dont 50% de logements sociaux, conformément au règlement du PLU en vigueur.

La superficie au sol du projet est de 1.7 ha. Cette parcelle se situe au nord du département des Bouches-du-Rhône, sur la commune de Lançon-Provence (Cf. Figure1, ci-dessous). Cette dernière est incluse au sein d'un espace d'intérêt communautaire concerné par l'application de la Directive oiseaux : le Site « Zone de Protection Spéciale, ZPS FR9310069 Garrigues de Lançon et Chaînes alentour ».

Au regard des enjeux de conservation du patrimoine naturel, il convient d'évaluer les atteintes potentielles du projet sur cette ZPS. Le présent document s'attache donc à répondre strictement à l'évaluation des incidences Natura 2000 du périmètre de la ZPS « Garrigue de Lançon et chaînes alentour ». Aussi, les atteintes éventuelles du projet sont évaluées sur les espèces d'oiseaux ayant conduit à la désignation du site Natura 2000 et mentionnées dans le Formulaire Standard de Données (FSD) à savoir :

- les espèces avifaunistiques (oiseaux) d'intérêt communautaire visées par la Directive 92/43/CEE.



Figure 1 Localisation des zones d'étude restreinte et fonctionnelle

II. Contexte réglementaire

La réglementation européenne repose essentiellement sur le Réseau Natura 2000 qui regroupe la Directive Oiseaux (cas du projet de résidence de 132 logements) (du 2 avril 1979, dernière version codifiée en date du 30 novembre 2009) et la Directive Habitats-Faune-Flore (du 21 mai 1992), transposées en droit français. Leur but est de préserver, maintenir ou rétablir, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire.

≡ La Directive Oiseaux

La **Directive Oiseaux** (2009/147/CEE) désigne un certain nombre d'espèces dont la conservation est jugée prioritaire au plan européen. Au niveau français, l'inventaire des Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) sert de base à la délimitation de sites appelés **Zones de Protection Spéciale (ZPS)** à l'intérieur desquels sont contenues les unités fonctionnelles écologiques nécessaires au développement harmonieux de leurs populations: les « habitats d'espèces » (que l'on retrouvera dans la Directive Habitats). Ces habitats permettent d'assurer la survie et la reproduction des oiseaux sauvages menacés de disparition, vulnérables à certaines modifications de leurs habitats ou considérés comme rares. La protection des aires de reproduction, de mue, d'hivernage et des zones de relais de migration pour l'ensemble des espèces migratrices est primordiale, et comprend aussi bien des milieux terrestres que marins. Le projet d'implantation de résidence est directement concerné par ce type de périmètre réglementaire et justifie à ce titre une évaluation des incidences.

III. Description du projet

Le projet de construction de résidence est situé au nord-est de la commune de Lançon-Provence, au lieu-dit « Les Pinèdes ». Le site se trouve à l'interface entre le tissu urbain de Lançon (cas de la gendarmerie récemment construite) et les habitats naturels de garrigues qui s'étendent vers le nord.

Les bâtiments sont en R+2 au maximum et la moitié des logements est prévue en logements sociaux. Le projet concerne également la réalisation de 44 T2, 83 T3 et 5 T4. La superficie totale de l'emprise projet est de 17 000m² (Cf. plan de masse partie suivante).

Les travaux vont nécessiter des terrassements du fait du relief local. Afin d'optimiser ce relief, les bâtiments épousent la topographie et seront construits en restanques.

Du stationnement est prévu en sous-sol et en surface le long de la voirie de desserte de la résidence. La plus grande partie du stationnement est enterrée (175 places sous les bâtiments) dans un souci d'intégration paysagère et de limitation de l'emprise au sol des surfaces imperméabilisées.

Détail de l'opération en termes de superficie :

- Surface de plancher de l'opération: 11 723,10 m² (8127,40 m² de surface "habitation" et 3595,70m² de stationnement en sous-sol) ;
- Surface de la parcelle: 17 407 m² ;
- Surface à défricher: 17 407 m².

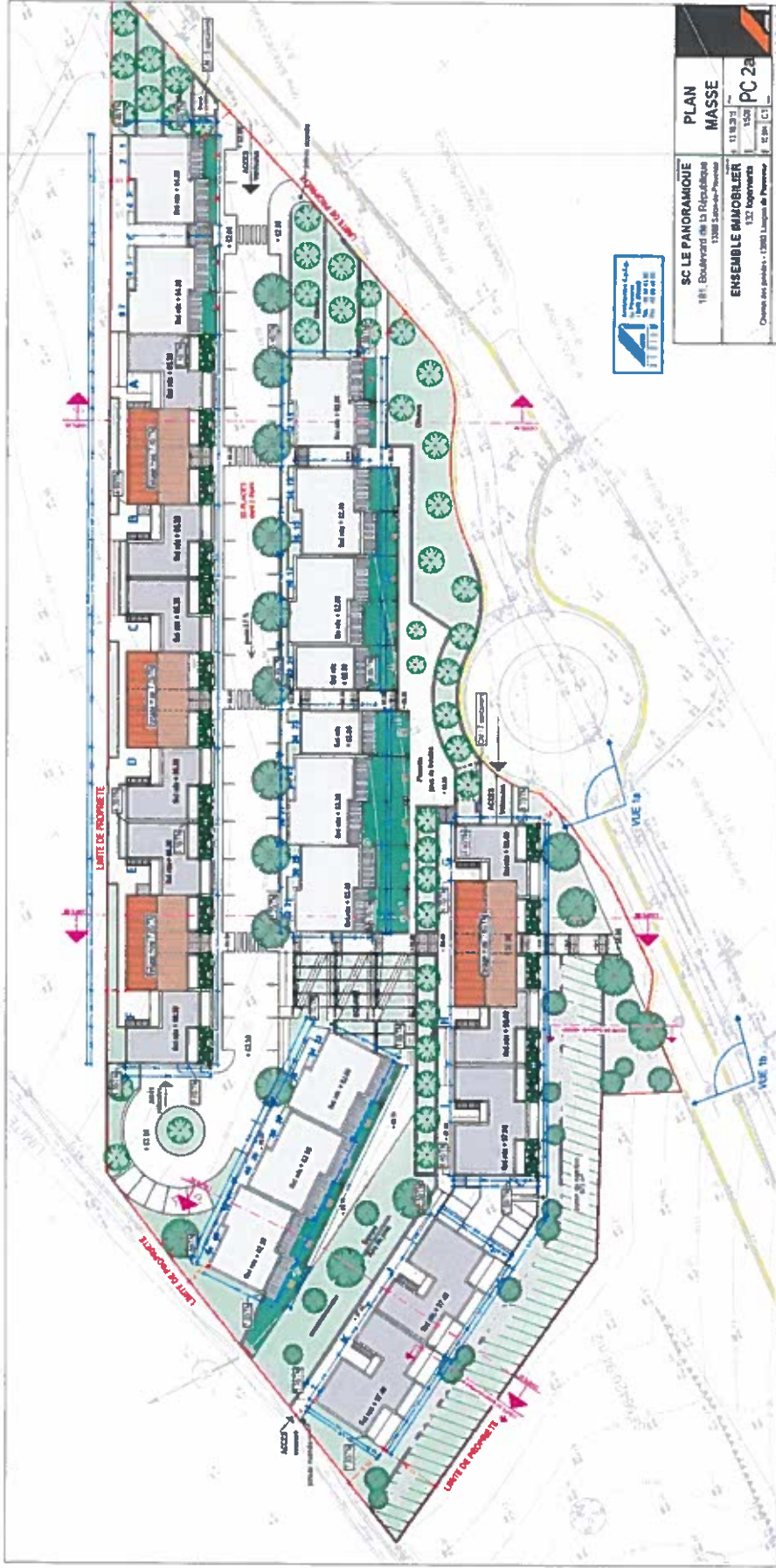


Figure 2 Plan de masse du projet (Source Le Panoramique)



Figure 3 Ortho photo représentant la zone d'étude restreinte (trait plein) et la zone d'étude fonctionnelle

IV. Présentation du site d'importance communautaire « Garrigues de Lançon et chaînes alentour »

Description générale

L'ensemble du site d'intérêt communautaire ZPS « Les Garrigues de Lançon et Chaînes alentour », désigné site Natura 2000 par l'arrêté du 3 mars 2006, est localisé en région Provence-Alpes-Côte-D'azur, en zone bioclimatique méditerranéenne. Ce dernier a été motivé par un cortège avifaunistique remarquable à travers de nombreuses espèces d'intérêt communautaire. Il concerne 21 communes du département des Bouches-du-Rhône et s'étend sur une superficie de 27 471 hectares. L'ensemble de la zone d'étude est incluse au sein de cet important périmètre protégé. La superficie de la zone d'étude qui est de 1.7ha représente 0.006% de la superficie de ce site Natura 2000.

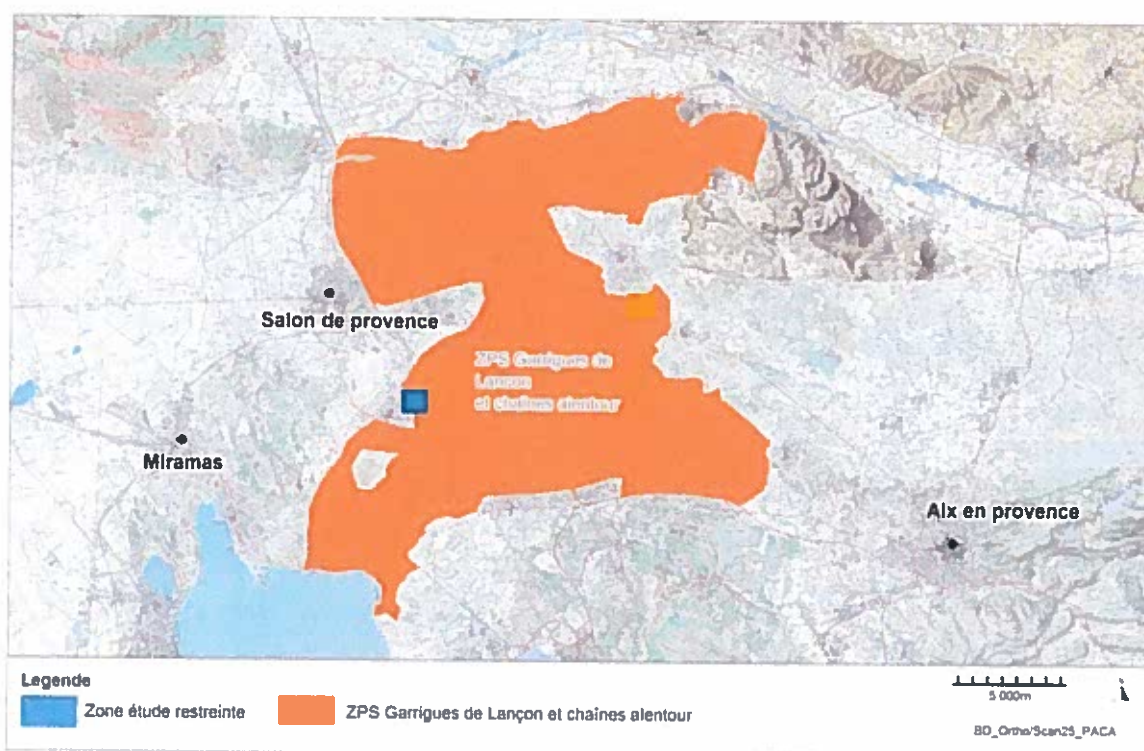


Figure 4 Présentation du site Natura2000 et localisation de la zone d'étude

Espèces d'oiseaux dont la conservation justifie la désignation du site

Ce site est défini par un périmètre remarquable, allant du *sud-ouest* depuis l'étang de Berre jusqu'à la ripisylve durancienne au *nord-est*. La majorité du site (plus de 50%) est représentée par des habitats de garrigues et landes. Deux espèces phares d'oiseaux s'affichent en tête d'une impressionnante liste d'espèces d'intérêt communautaire. Il s'agit de l'Aigle de Bonelli pour lequel ce site présente un intérêt d'ordre national à international pour la conservation de l'espèce puisqu'il abrite potentiellement 4 couples, alors que l'on en compte seulement 25 couples nichant sur le territoire français. La présence de l'Outarde canepetière en situation de reproduction y est également remarquable. Le Formulaire Standard de Données (FSD, présenté ci-après) du site rassemble un total de **28 espèces d'oiseaux** dont 20 sont inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux ». Le tableau ci-dessous présente l'ensemble de ces espèces ayant motivées la désignation de ce site. Ces données sont extraites du DOCOB élaboré, ainsi que du FSD en date de septembre 2013. Au regard de l'intégration de la zone d'étude en limite de ce périmètre, une évaluation des incidences Natura 2000 est nécessaire.

Bilan des espèces d'oiseaux inscrites au formulaire standard de données (données INPN)

Code EUR	Espèces inscrites au FSD		Protection (Annexe de la Directive Oiseaux)	Effectifs (d'après le FSD du SIC « Garrigues de Lançon et chaînes alentour »)	Statut sur le SIC			
					Résidente	Nicheuse	Hivernante	étape migratoire
A093	Aigle de Bonelli	<i>Hieraetus fasciatus</i>	Ann. 1	2 à 4 c.				
A094	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Ann. 1	commune				
A072	Bondrée apivore	<i>Pemis apivorus</i>	Ann. 1	Rare nicheur, commune en migration				
A082	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Ann. 1	Commune				
A080	Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Ann. 1	3 à 5 c nicheurs, commune en migration				
A346	Crave à bec rouge	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	Ann. 1	Rare				
A224	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Ann. 1	Estivant nicheur régulier				
A095	Faucon crécerellette	<i>Falco naumanni</i>	Ann. 1	Très rare				
A100	Faucon d'Éléonore	<i>Falco eleonorae</i>	Ann. 1	Très rare				
A097	Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>	Ann. 1	Rare				
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Ann. 1	Rare				
A302	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	Ann. 1	Commune, 300-600c.				
A215	Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	Ann. 1	10 – 15 c				
A074	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Ann. 1	Rare				
A133	Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicephalus</i>	Ann. 1	Rare				
A128	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	Ann. 1	1 à 3 mâles				
A236	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Ann. 1	Rare en hivernage				
A246	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Ann. 1	Commune				
A255	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	Ann. 1	Commune				
A231	Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	Ann. 1	Rare				
A379	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	Ann. 1	Nicheur non certain ; étape migratoire				

Tableau 1 : Récapitulatif des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire

Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	-	Nicheur régulier				
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	-	Hivernant occasionnel				
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	-	Occasionnel en migration				
Coucou geai	<i>Clamator glandarius</i>	-	Nicheur peu abondant				
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	-	Présente				
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	-	Estivant nicheur				
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	-	Estivant nicheur				
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	-	Commune en migration, estivant nicheur				
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	-					
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-					
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>	-					
Traquet oreillard	<i>Oenanthe hispanica</i>	-	Occasionnel				
Monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>	-					
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	-					
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	-	Commune				

Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>	-	Occasionnelle en migration				
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	-	Occasionnelle en migration, nicheuse localisée				
Pie-grièche méridionale	<i>Lanius meridionalis</i>	-					

Tableau 2 : Récapitulatif des autres espèces importantes de Faune et de Flore

V. Méthodologie

5.1 CALENDRIER D'INTERVENTION

Les sessions d'inventaires se sont déroulées en deux phases. En effet, une première partie des prospections ont été réalisées en période hivernale donnant lieu à un premier document. Au regard des enjeux potentiels au sujet de l'avifaune nicheuse, il a été recommandé d'étendre les inventaires aux périodes favorables en y incluant la saison de reproduction des oiseaux. Les sessions de terrain ont été principalement réalisées de jours mais au regard de certaines espèces nocturnes (cas du Petit Duc ou de l'Engoulevent d'Europe par exemple) des sessions crépusculaires et nocturnes ont également été effectuées.

Domaine d'intervention / Intervenant	Dates de passages	Nombre total de jours de prospection	Conditions météorologiques
Avifaune M. FAURE	30 novembre 2015 ; 05 décembre 2015 ; 02 mars 2016 ; 22 mars 2016 05 avril 2016 ; 14 avril 2016 26 avril 2016 04 mai 2016 ; 11 mai 2016 16 mai 2016 ; 20 mai 2016 ; 01 juin 2016	12 jours dont 2 soirées d'écoute	Satisfaisantes avec vent nul à modéré

Tableau 3 : Calendrier d'intervention mis en place pour cette étude

5.2 METHODES D'INVENTAIRE

Tel que demandé par les services instructeurs et tenant compte du FSD de la ZPS « Garrigues de Lançon et chaînes alentour », les inventaires se sont focalisés essentiellement sur le cortège avifaunistique. Dans le cadre de la réalisation de la cartographie des habitats naturels, ces derniers ont également fait l'objet de relevés. La méthodologie appliquée à ces deux compartiments est détaillée ci-dessous :

Domaines inventoriés	Méthode d'inventaire
Habitat naturel	Aucun habitat n'est concerné par le site Natura 2000 en question mais pour favoriser la compréhension de cette évaluation des incidences une cartographie des habitats a été réalisée et suivant la méthodologie ci-dessous : Un travail préliminaire d'analyse est mené depuis les orthophotos récentes du site d'étude. Ce premier travail permet de définir selon la nomenclature CORINE Biotope les grands ensembles. A l'issue de ce pré-inventaire, des prospections de terrain permettent d'infirmer et de préciser les habitats naturels présents et pressentis sur le site d'étude, notamment ceux listés à l'Annexe I de la Directive « Habitats » (Directive 92/43/CEE du 12 mai 1992).

Avifaune	<ul style="list-style-type: none">- Points d'observation standardisés ;- 15 minutes par point ;- Plages horaires d'inventaires (horaires de lever du soleil et les deux heures suivantes, heures crépusculaires et nocturnes) ;- Passages en début et fin de printemps (avril et juin)- Relevés ciblés sur les espèces d'intérêt communautaires et définition de leur statut écologique locale. <p>Parcours semi-aléatoire en ciblant sur les espèces patrimoniales en situation de reproduction ou sur les espèces nicheuses hors zone d'étude mais dont le site présente un attrait fonctionnel (zone d'alimentation, perchoir, zone de dispersion juvénile,...). Observations à l'aide de jumelles et longue-vue.</p>
----------	--

Tableau 4 : Méthodologie utilisée pour l'étude



Figure 5 Poste d'écoute crépusculaire puis nocturne dominant la zone d'étude (point A3)



Figure 6 Méthodologie appliquée aux relevés avifaunistiques

VI. Critères d'évaluation des enjeux

L'évaluation appropriée des incidences présentée ici ne porte, comme le stipule les articles 6.3 et 6.4 de la Directive « Habitats », que sur les espèces ayant justifiées la désignation du site NATURA 2000. A noter toutefois, au regard des préconisations émises par la DDTm13, les autres groupes d'espèces bénéficiant d'une protection nationale (hors réseaux Natura 2000) seront également traités de manière plus transversale et dans une sous partie spécifique.

Pour chacune de ces espèces éventuellement concernées par la zone d'étude, un niveau d'enjeu local est défini. Afin de déterminer ce niveau d'enjeu, un certain nombre de critères sont systématiquement pris en compte :

- ≡ le statut biologique de chaque espèce (reproduction, transit occasionnel, etc.);
- ≡ le statut de conservation prenant en compte les effectifs, leur répartition locale et nationale, leur habitat, la dynamique des populations... ;
- ≡ le dire « d'expert ».

VII. Etat Initial de la zone d'étude

Tel que décrit précédemment, seule l'avifaune est concernée par cette évaluation des incidences Natura 2000. Toutefois, afin de permettre une meilleure compréhension de l'organisation écologique générale, une cartographie des habitats naturels est présentée ci-après.

De plus et tel que demandé par la DDTm des Bouches du Rhône, un volet complémentaire est détaillé dans cet état initial. Ce dernier, abordé de manière plus transversale concerne l'ensemble des groupes taxonomiques bénéficiant d'une protection nationale ou bien considérés comme patrimoniaux. Ainsi, seront donc abordés à la suite du volet avifaunistique, le groupe des reptiles/amphibiens, invertébrés, mammifères ou encore du volet botanique.

7.1 HABITATS NATURELS

Le terrain d'assiette du projet s'inscrit à l'interface du tissu urbain de Lançon-Provence avec ses récentes constructions (cas de la Gendarmerie ou de l'école élémentaire) et les habitats naturels de garrigues, typiques de ce secteur des Bouches-du-Rhône.

La zone d'étude est relativement homogène et cette dernière est représentée par trois types habitats. En premier lieu, il convient de mentionner les habitats récemment remaniés ou rudéralisés à l'image des pistes DFCI, des routes goudronnée ou carrossables ainsi que des reliquats des travaux de construction de la gendarmerie (dépôt de terre). On retrouve ses habitats essentiellement à la marge du site. En effet, en large majorité, la zone est caractérisée par une garrigue à Chênes kermès (Garrigues occidentales à *Quercus coccifera* (EUNIS : F6.11 / EUR : NC). En situation de mosaïque et de manière ponctuelle, se trouve également un habitat d'intérêt communautaire : **Pelouses méditerranéennes annuelles à *Brachypode rameux*** (EUNIS : E1.311 / 34.51 /EUR : 6220-1)

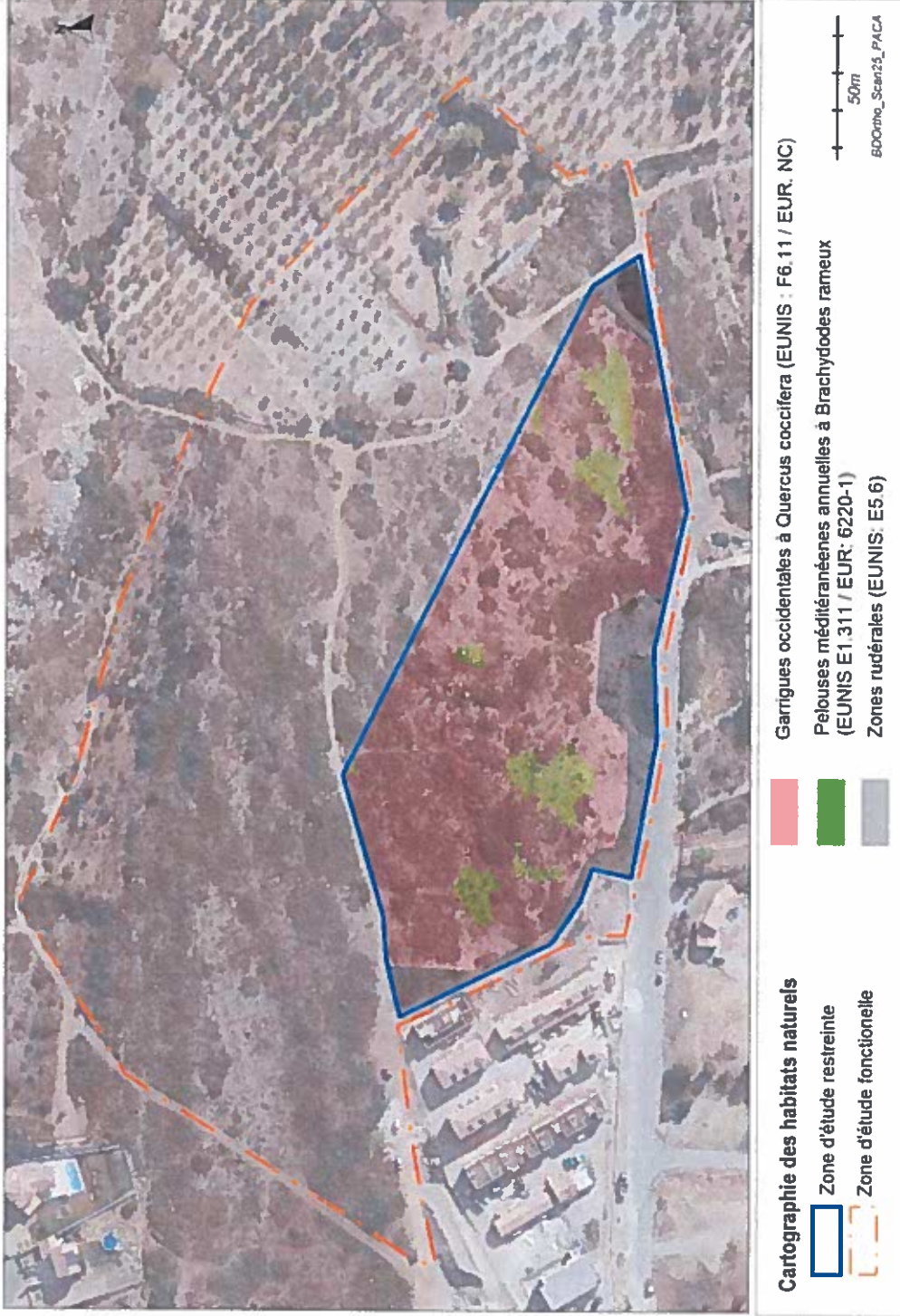


Figure 7 Cartographie des habitats naturels de la zone d'étude

7.2 AVIFAUNE

- Considérations générales sur le peuplement avifaunistique local

C'est au sein des formations calcaires du Valanginien que se trouve le secteur d'étude. Ces formations dominent à l'Est le cœur urbain de Lançon Provence et s'étendent jusqu'à l'autoroute A7. Ce territoire est marqué par deux facteurs clés :

- Le développement urbain de Lançon qui s'est développé récemment sur ces formations à la faveur des pentes douces et des anciennes terrasses agricoles ;
- Une récurrence des incendies qui justifie les formations végétales en présence. En l'état, ces collines sont très largement dominées par la cocciferaie (formation arbustive très homogène à *Quercus coccifera*) et la pinède à Pin d'Alep.

Le périmètre d'étude s'inscrit pleinement dans ce contexte. Dans le prolongement du quartier des Pinèdes, il se caractérise par une très forte représentativité du Chêne kermes (*Q. coccifera*) ponctué par de rares sujets de Chêne verts. Les marges sont marquées par une artificialisation importante des sols (merlons en limite ouest et sud ; route goudronnée au sud ; large piste DFCI au nord ;...). La proximité du quartier des Pinèdes favorise une présence humaine importante à des fins essentiellement de loisirs (promenade canine ; jogging ; cyclisme ; circulation motorisée) ; activité qui dépasse largement le seul périmètre d'étude pour s'étendre largement à l'Est et au Nord.

Le contexte précédemment décrit explique en grande partie la composition spécifique recensée. A l'issue des inventaires hivernaux et printaniers effectués, 42 espèces d'oiseaux ont été recensées et sont détaillées ci-après.

Taxons	Statut local
Accenteur mouchet - <i>Prunella modularis</i>	Hivernant
Alouette des champs - <i>Alauda arvensis</i>	Migratrice
Alouette lulu - <i>Lullula arborea</i>	Nicheur hors site d'étude
Bondrée apivore - <i>Pernis apivorus</i>	Migratrice
Busard des roseaux - <i>Circus aeruginosus</i>	Migrateur
Chardonneret élégant - <i>Carduelis carduelis</i>	Nicheur hors site d'étude
Circaète Jean-le-Blanc – <i>Circaetus gallicus</i>	Survol rare ; migration
Choucas des tours - <i>Corvus monedula</i>	Survol
Corbeau freux - <i>Corvus frugilegus</i>	Survol
Corneille noire - <i>Corvus corone</i>	Survol
Engoulevent d'Europe - <i>Caprimulgus europaeus</i>	Nicheur (1 couple en dehors du site, environ 400m au nord-est)
Épervier d'Europe - <i>Accipiter nisus</i>	Chasse
Faucon crécerelle - <i>Falco tinnunculus</i>	Chasse
Faucon pèlerin - <i>Falco peregrinus</i>	Hivernant
Fauvette mélanocéphale - <i>Sylvia melanocephala</i>	Nicheur (2 à 3 couples dans le site d'étude)
Fauvette pitchou - <i>Sylvia undata</i>	Nicheur (1 à 2 couples dans le site d'étude)
Geai des chênes - <i>Garrulus glandarius</i>	Alimentation
Guêpier d'Europe – <i>Merops apiaster</i>	Survol migratoire
Grue cendrée - <i>Grus grus</i>	Migrateur
Hirondelle de fenêtre - <i>Delichon urbicum</i>	Migrateur ; survol
Hirondelle rustique - <i>Hirundo rustica</i>	Migrateur ; survol
Martinet noir - <i>Apus apus</i>	Migrateur ; survol
Merle noir - <i>Turdus merula</i>	Nicheur hors site d'étude

Taxons	Statut local
Mésange huppée - Lophophanes cristatus	Nicheur hors site d'étude
Milan noir - Milvus migrans	Migrateur ; survol
Moineau friquet - Passer montanus	Nicheur hors site d'étude
Perdrix rouge - Alectoris rufa	Nicheur (1 à 2 couples)
Pic vert - Picus viridis	Nicheur hors site d'étude
Pie bavarde - Pica pica	Nicheur (1 couple)
Pie-grièche méridionale - Lanius meridionalis	Nicheur hors site d'étude (1 couple)
Pigeon ramier - Columba palumbus	Nicheur hors site d'étude
Pinson des arbres - Fringilla coelebs	Nicheur hors site d'étude
Pipit farlouse - Anthus pratensis	Hivemant
Roitelet à triple bandeau - Regulus ignicapilla	Nicheur hors site d'étude
Rollier d'Europe - Coracias garrulus	Survol
Rougegorge familier - Erithacus rubecula	Nicheur (1 à 2 couples)
Rougequeue à front blanc - Phoenicurus phoenicurus	Nicheur hors site d'étude
Rougequeue noir - Phoenicurus ochruros	Nicheur hors site d'étude
Tarin des aulnes - Spinus spinus	Hivemant
Serin cini - Serinus serinus	Nicheur hors site d'étude
Tourterelle turque - Streptopelia decaocto	Nicheur hors site d'étude

La mise en œuvre de points d'observations standardisés permet d'aborder la richesse spécifique reproductrice et leur spatialisation. Le détail de ces relevés standardisés est proposé ci-après.

Taxons	Patrimonialité	Statut biologique					
		A1	A2	A3	A4	A5	A6
Accenteur mouchet - Prunella modularis	LC		H	H		H	
Alouette des champs - Alauda arvensis	LC				M		
Alouette lulu - Lullula arborea	LC		A	N			
Bondrée apivore - Pernis apivorus	LC			M	M		
Busard des roseaux - Circus aeruginosus	VU	M					M
Chardonneret élégant - Carduelis carduelis	LC	S		S		S	S
Choucas des tours - Corvus monedula	LC	S	S	S	S	S	S
Circaète Jean-Le-Blanc - Circaetus gallicus	LC					S	
Corbeau freux - Corvus frugilegus	LC	S	S				S
Cornille noire - Corvus corone	LC	S	S	S	S	S	S
Épervier d'Europe - Accipiter nisus	LC			C		S	S
Engoulevents d'Europe - Caprimulgus europaeus	LC			C			
Faucon crécerelle - Falco tinnunculus	LC				S	S	
Faucon pèlerin - Falco peregrinus	EN					S	
Fauvette mélanocéphale - Sylvia melanocephala	LC	N	N	N		N	N
Fauvette pitchou - Sylvia undata	LC	N	N	N		N	N
Geai des chênes - Garrulus glandarius	LC	A	A	A	A	A	A
Guêpier d'Europe - Merops apiaster	LC	M					
Grue cendrée - Grus grus	-						M

Taxons	Patrimonialité	Statut biologique					
		A1	A2	A3	A4	A5	A6
Hirondelle de fenêtre - <i>Delichon urbicum</i>	LC	S,M	S,M	S,M	S,M	S,M	S,M
Hirondelle rustique - <i>Hirundo rustica</i>	LC	S,M	S,M	S,M	S,M	S,M	S,M
Martinet noir - <i>Apus apus</i>	LC	S,M	S,M	S,M	S,M	S,M	S,M
Merle noir - <i>Turdus merula</i>	LC		A		A	A	A
Mésange huppée - <i>Lophophanes cristatus</i>	LC				N	N	
Milan noir - <i>Milvus migrans</i>	LC	S,M	S,M	S,M	S,M	S,M	S,M
Moineau friquet - <i>Passer montanus</i>	LC	A				A	
Oedicneme criard - <i>Burhinus oedicnemus</i>	LC				S,A		
Perdrix rouge - <i>Alectoris rufa</i>	LC		N	N			
Pic vert - <i>Picus viridis</i>	LC					A	
Pie bavarde - <i>Pica pica</i>	LC				N	A	
Pie-grièche méridionale - <i>Lanius meridionalis</i>	EN			N	A		
Pigeon ramier - <i>Columba palumbus</i>	LC		S,A	S,A	S,A	S,A	
Pinson des arbres - <i>Fringilla coelebs</i>	LC					N	
Pipit farlouse - <i>Anthus pratensis</i>	-		H	H	H	H	H
Roitelet à triple bandeau - <i>Regulus ignicapilla</i>	LC			H,M		H,M	
Rollier d'Europe - <i>Coracias garrulus</i>	NT			S			
Rougegorge familier - <i>Erithacus rubecula</i>	LC		N			N	
Rougequeue à front blanc - <i>Phoenicurus phoenicurus</i>	LC	A					
Rougequeue noir - <i>Phoenicurus ochruros</i>	LC	A					
Tarin des aulnes - <i>Spinus spinus</i>	DD				A	A	A
Serin cini - <i>Serinus serinus</i>	LC	A	A	A	A	A	A
Tourterelle turque - <i>Streptopelia decaocto</i>	LC	A	A		A	A	

Légende : Patrimonialité (Source : Flitti et Vincent-Martin 2013 – Liste Rouge des Oiseaux Nicheurs de PACA) : DD : Données insuffisantes ; LC : Préoccupation mineure ; NT : Quasi menacé ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; Statut biologique : N : Nicheur ; S : Survol ; A : Alimentation ; H : Hivernant ; M : Migrateur ;

- Espèces d'intérêt communautaire (FSD – Garrigues de Lançon et chaîne alentour)

Code EUR	Espèces inscrites au FSD		Directive Oiseaux	Statut biologique local
A072	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Ann. 1	Aucun enjeu. Observé uniquement en survol migratoire
A080	Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Ann. 1	Aucun enjeu. Observé uniquement en survol (rare).
A224	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Ann. 1	Les différentes écoutes nocturnes ont permis d'identifier le chant de l'espèce largement en dehors de la zone d'étude. Un couple exploite les habitats de garrigues conservées à environ 400m de l'extrémité nord-est du site. Aucune interaction n'a été enregistrée avec la zone d'étude qui semble plus jouer un rôle de tampon entre le tissu urbain de Lançon (fréquentation humaine associée) avec les habitats de garrigues au nord et nord-est.
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Ann. 1	Aucun enjeu. Une mention d'un individu juvénile en période hivernale
A302	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	Ann. 1	Nicheur (1 couple avéré et 1 couple possible) dans le périmètre d'étude restreint. Cette espèce exploite la basse chénaie à <i>Q. coccifera</i> . A l'échelle du périmètre élargi, 7 à 8 couples sont recensés en 2016 témoignant d'une bonne représentativité de l'espèce dans les garrigues en cours de recolonisation post-incendie.
A133	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Ann. 1	Un couple identifié lors d'écoutes nocturnes est vraisemblablement nicheur en dehors de l'aire d'étude au niveau des habitats agricoles (oliveraie). Le site d'étude composé de garrigues ne représente pas de véritable intérêt pour cette espèce.
A231	Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	Ann. 1	Aucun enjeu. Les couples nicheurs près du domaine des Paraloups (distance : 1.3 km) sont occasionnellement contactés sur les collines des Reissous (au nord du site d'étude) en phase de survol ou d'alimentation. Le site d'étude ne revêt toutefois pas d'intérêt particulier (perchoirs ; faible disponibilité alimentaire) ce qui explique sa fréquentation très occasionnelle.

Tableau 5 : Récapitulatif des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire identifiés et leur statut biologique local

- Autres espèces d'oiseaux jugées importantes (FSD – Garrigues de Lançon et chaînes alentour)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique local
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Survol occasionnel. Pas d'attrait spécifique de la zone d'étude
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Survol migratoire
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Survol migratoire
Pie-grièche méridionale	<i>Lanius meridionalis</i>	Un couple nicheur est localisé sur les collines des Reissous avec une distance zone de reproduction pressentie – projet estimée à 350 mètres. L'espèce n'a pas été contactée au sein du périmètre d'étude.

Tableau 6 Récapitulatif des autres espèces identifiées (hors FSD) et leur statut biologique local

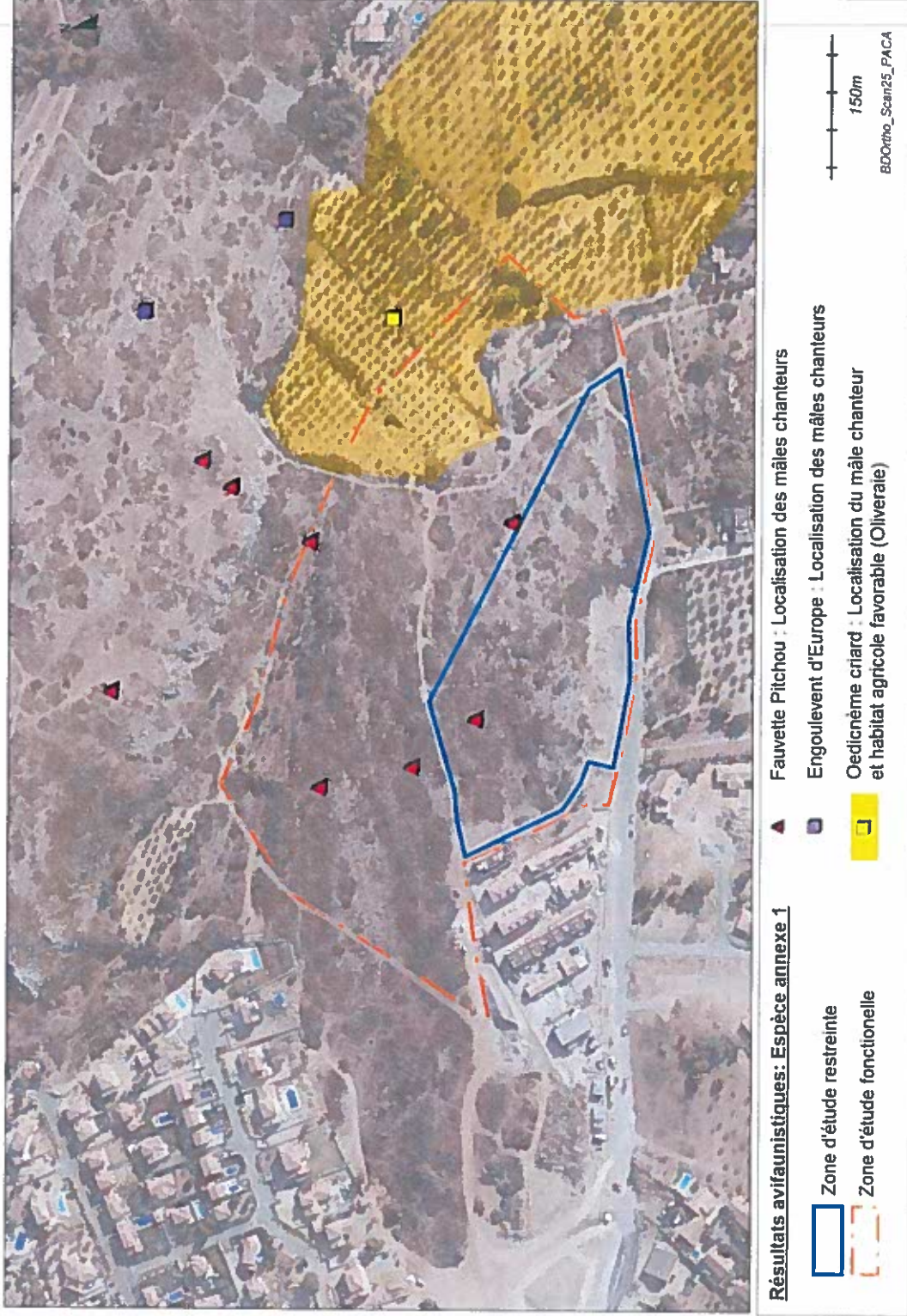


Figure 8 Résultats avifaunistiques vis-à-vis des espèces de l'annexe 1 (visées par le FSD)

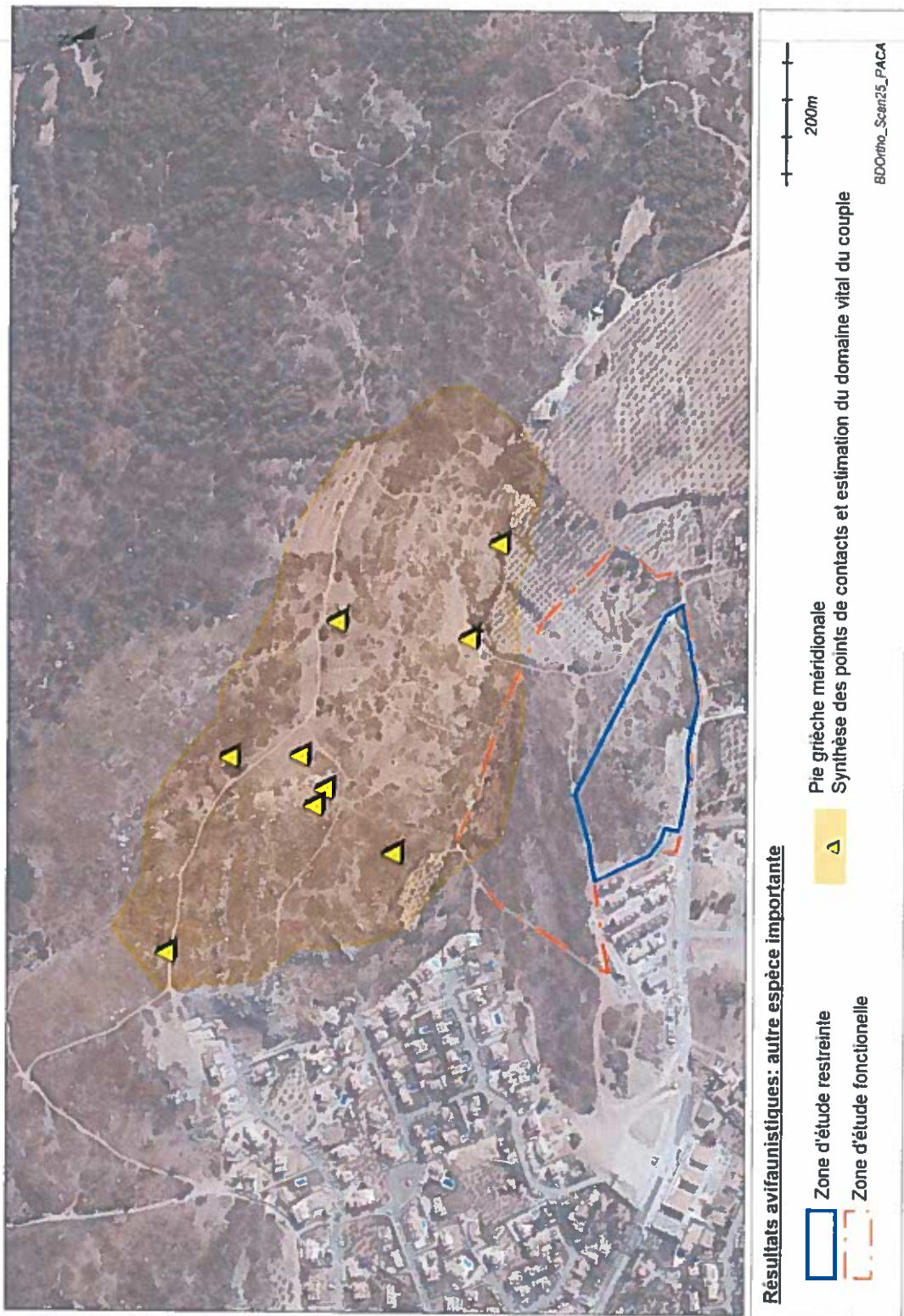


Figure 9 Pis-grièche méridionale. Synthèse des points de contacts et estimation du domaine vital du couple (référence domaine vital ~ 25 ha ; PIAT 2014)

- **Autres enjeux écologiques recensés**

Dans le cadre des inventaires avifaunistiques et des relevés préliminaires à l'établissement de la cartographie des habitats naturels, une attention particulière a été portée sur d'éventuels autres enjeux écologiques (espèce à valeur patrimoniale et/ou à statut de protection national). Le croisement des données bibliographiques disponibles (SILENE ; Faune-PACA) et des biotopes rencontrés a motivé des vérifications ciblées dont le détail est proposé ci-après.

→ **Flore**

Helianthemum marifolium et *Ophrys provincialis* sont deux espèces à enjeu de conservation citées par la bibliographie dans certaines parties du périmètre contractuel Natura 2000. Des vérifications ont été réalisées dans le cadre des inventaires 2015-2016. Le cortège floristique est très peu varié du fait d'un recouvrement quasi homogène du Chêne kermès. Les rares formations herbacées à annuelles persistent sur des sols maigres où se développent *Helianthemum hirtium*, *Thymus vulgaris*, *Rosmarinus officinalis*, *Brachypodium retusum*, *Iris lutescens*, *Narcissus assoanus* ou encore *Euphorbia characias* et *Barlia robertiana*, *Ophrys gr. sphegodes* et *O. fuciflora*. Hors du périmètre d'étude, une station à *Tulipa sylvestris ssp australis* est recensée à proximité de l'oliveraie située à l'Est (lieu-dit « Les Tappes »). Ces formations en contexte plus dégradé sont colonisées par d'autres taxons communs dont *Foeniculum vulgare*, *Genista scorpius* ou encore *Centranthus ruber*.

Aucune des espèces à enjeu pressenties n'a été relevée



Figure 10 Tulipe du midi (espèce non protégée) photographiée à proximité de la zone d'étude

→ **Autre Faune**

La nature des habitats et la proximité du tissu urbain dense de Lançon conditionne les communautés faunistiques en présence. A l'instar de la flore, des vérifications de terrain ont été menées sur les espèces à enjeu de conservation et/ou statut de protection citées par la bibliographie consultée ou pressenties par les caractéristiques des biotopes rencontrés.

- **Invertébrés** : la Proserpine, le Damier de la Succise et la Magicienne dentelée sont d'apparition plus ou moins régulière dans les garrigues du périmètre Natura 2000 concerné. Les inventaires conduits ont confirmés l'absence de ces espèces. Au sujet des deux Lépidoptères, aucune plante hôte n'a également

été relevée. Le couvert végétal presque exclusivement arbustif rend incompatible toute présence de coléoptères saproxyliques patrimoniaux.

- **Amphibiens** : aucune zone humide même à caractère temporaire n'est recensée dans ou aux abords immédiat du périmètre d'étude. Le Crapaud commun et la Rainette méridionale, bien que connus dans les espaces péri-urbains de Lançon Provence, n'ont été observés au sein du périmètre d'étude. A noter lors des prospections nocturnes, la présence de quelques mâles chanteurs de Rainette méridionale au sein des villas clôturées à environ 200m au sud du site. Aucune interaction n'est toutefois à envisager avec le projet et par conséquent aucun enjeu n'est à retenir vis-à-vis de ce groupe d'espèces.
- **Reptiles** : Dans la zone d'étude restreinte, seul le Lézard des murailles a été recensé à la faveur des bâtiments et jardins de la gendarmerie attenante. Au sein du périmètre projet, la disponibilité en gîte est limitée du fait de la couverture végétale homogène et dense. De rares blocs rocheux ou plaques métalliques jonchent la parcelle d'étude mais semblent inexploités par l'herpétofaune (absence de crottes ou d'indice de présence sous pierre). A noter cependant, la présence avérée du Psammodrome d'Edwards et de la Couleuvre de Montpellier dans la continuité Est du périmètre projet. Pour la première espèce, les 4 individus contactés sur l'ensemble des sessions dédiées témoignent d'une densité locale faible. Ce dernier a pu être observé au sein de pelouses sèches où le Brachypode rameux et la Cistaie alternent avec la cocciferaie. Un habitat de premier rang quasiment absent dans le périmètre d'étude restreint. Un spécimen immature de Couleuvre de Montpellier a été relevé à l'interface avec l'olivieraie des Tappes à la faveur du muret de pierres sèches qui délimite la parcelle agricole.



Figure 11 Psammodrome d'Edwards et habitats favorables aux reptiles (photo sur site)

- **Mammifères** : la mammofaune locale est de composition banale avec la présence avérée du Lapin de Garenne, du Mulot sylvestre, de la Fouine, du Sanglier et du Renard roux. Ces espèces communes, ne présentent pas de véritable enjeu de conservation. La Genette a fait l'objet d'une attention particulière (recherche de crottiers), notamment au nord du site avec la présence de quelques affleurements rocheux mais sans résultat. En ce qui concerne les chiroptères, le secteur d'étude (commune de Lançon) ne fait l'objet d'aucune colonie. Les rassemblements d'individus les plus proches se trouvent au nord au niveau du Château de la Barben (Commune de Lambesc, colonie de Murin de Natterer) ou bien largement au sud sur les bords de l'Etang de Berre au niveau du vallon de Mercurotte (commune de Saint-Chamas, colonie de Grand rhinolophe, Murin de Capaccini et Minioptère de Schreibers). En ce qui concerne la zone d'étude, aucune probabilité de gîte n'a été identifiée. En effet, le site est dépourvu de cavité naturelle / artificielle, d'arbre à cavités, de falaise ou encore de bâtiment désaffecté. De plus, les habitats homogènes de garrigues, sans réel élément structurant le paysage sont d'une manière générale peu favorable à l'activité de chasse des chiroptères. Ces éléments se sont confirmés lors des prospections crépusculaires et nocturnes. Seuls quelques rares individus ont été observés en transit au